DEPARTEMENT DES VOSGES

VILLE DE RAON L'ETAPE

EXTRAIT DU

ARRONDISSEMENT

DE SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en

Présents à la séance : 22

exercice: 29

Séance du 29 JUIN 2016 A 19H30

L'An Deux Mil Seize, le 29 JUIN A 19H30

Extrait affiché le : 30 juin 2016

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. PIERRAT Benoit, Maire.

4^{ème} séance 2016

<u>Présents</u>: M. PIERRAT Benoît, Maire, Mme MICHEL Irène, M. SALERIO Philippe, Mme GEROME Line, M. DAUTREY Roland, Mme VINCENT Marie, M. CHMIDLIN Stéphane, M. SALTZMANN Michel, Adjoints, Mme RENAUX Anne-Marie, Mme STAUB Edith, Mme PIANT Noëlle, Mme FLICKER Gisèle, M. TARDIEU François, M. CHARDIN Denis, M. ROMARY Fabrice, Mme ANDRÉ Sophie, M. GILET Dominique, M. BAUDONNEL David, M. JACQUEMIN Gérard, M. PIERRAT-LABOLLE Michel, Mme DEMAIZIÈRE Chantal, Mme BENOIT Marie-Hélène, Conseillers Municipaux.

Absents excusés: Mme PANO-WENTZEL Marylène,

M. FOUCAL Olivier.

Objet: Subventions ordinaires 2016.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme BOULANGER Annie	à	M. PIERRAT Benoît
Mme LAVAL Christiane	à	Mme VINCENT Marie
Mme DUPONT Virginie	à	M. ROMARY Fabrice
M. DEMENGE Abel	à	Mme FLICKER Gisèle
M. BREGEOT Claude	à	M. JACQUEMIN Gérard

N° 75/2016

Secrétaire de séance : M. BAUDONNEL David

Madame Marie VINCENT, Adjointe au Maire, propose au Conseil Municipal l'attribution des subventions ordinaires aux associations raonnaises (hors clubs sportifs) qui ont renseigné les documents administratifs et financiers demandés.

Ces propositions de subventions sont récapitulées dans le 1^{er} tableau ciannexé à la présente.

De même, Monsieur Roland DAUTREY, Adjoint au Maire, propose au Conseil Municipal l'attribution des subventions ordinaires aux clubs sportifs raonnais.

Ces propositions de subventions sont récapitulées dans le $2^{\grave{e}me}$ tableau ciannexé à la présente.

Le Conseil Municipal en discute et hors la participation de Messieurs Dominique GILET, Roland DAUTREY, François TARDIEU et Stéphane CHMIDLIN,

Décide par 23 voix de voter ces subventions d'un montant total de 34 616 € (associations hors clubs sportifs – 1^{er} tableau) et de 54 550 € pour les clubs sportifs (2^{ème} tableau).

Elles seront mandatées sur l'article d'imputation comptable 6574 du

budget communal.